



Master 2 Stratégie de la propriété intellectuelle et innovation

Parcours de la mention Management de l'innovation

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Professionnel-le-s des secteurs de l'industrie et de la recherche : responsables de la propriété intellectuelle (PI), ingénieur-e-s brevets, conseils en propriété industrielle, responsables R&D, agent-e-s du développement économique et technologique, chargé-e-s de valorisation, juristes. Personnes titulaires d'un Master 1 ou d'un diplôme équivalent, justifiant d'au moins trois années d'expérience professionnelle.

Les personnes ne remplissant pas les conditions de diplôme peuvent également candidater en valorisant leurs acquis personnels et professionnels.

MODALITÉS D'ADMISSION

Les dossiers d'inscription sont à retirer sur le site internet de l'IEEPI et à leur renvoyer pour le 12/09/2025 au plus tard.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- > Formation organisée par la Faculté des Sciences économiques et de gestion en partenariat avec l'IEEPI
- > Formation assurée par une équipe universitaire et professionnelle reconnue pour la qualité de son expertise
- > Méthodologies pratiques et interactives

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Mettre en œuvre une stratégie de propriété intellectuelle pour accroître la compétitivité des organisations dans un environnement innovant.
- > Structurer une veille stratégique ciblée sur l'innovation, les brevets et le savoir-faire de l'entreprise dans le cadre de sa politique PI.
- > Protéger les actifs immatériels de l'entreprise en maîtrisant les démarches de dépôt, les droits associés et les stratégies juridiques adaptées.
- > Évaluer la valeur économique des droits de propriété intellectuelle dans une logique de valorisation et de prise de décision.
- > Négocier des contrats de transfert de technologie et de PI en tenant compte des enjeux juridiques, économiques et stratégiques.
- > Gérer les litiges en matière de propriété industrielle à travers des stratégies judiciaires adaptées et une approche préventive.

PROGRAMME

BLOC 1 – FONDAMENTAUX DE L'INNOVATION ET DE LA PI : Introduction à l'Économie de l'innovation et de la connaissance - Théorie des organisations - Introduction à la planification et au management de projets innovants - Économie et management du brevet d'invention : innovation ouverte et enjeux socio-économiques du brevet - Comment l'entreprise protège-t-elle ses investissements marketing : marques, dessins & modèles, droit d'auteur ? - Contrôle des connaissances.

BLOC 2 – INNOVATION ET MANAGEMENT DES CONNAISSANCES : Stimuler la créativité et l'innovation par les stratégies PI - Développer et protéger les « savoir-faire » et les compétences de l'entreprise - PI et partenariats : les moteurs de l'économie de la connaissance - La PI, composante défensive et offensive de l'intelligence économique.

BLOC 3 – STRATÉGIE DE PI : ORGANISATION ET GESTION : Le brevet, un instrument aux rôles multiples - Stratégies de protection : la PI au service de la compétitivité - Articuler la stratégie générale d'entreprise et la stratégie PI - Organiser la fonction PI au sein de l'entreprise, et manager les relations avec les créateurs.

BLOC 4 – MAÎTRISER LES CONTRATS DE PROTECTION ET DE TRANSFERT : Le droit des contrats internationaux et le droit communautaire - Stratégie et pratique de négociations - Étude de différents types de contrats de propriété industrielle et études de cas - Contrats et licences dans les « patent pools ».

BLOC 5 – AUDIT ÉCONOMIQUE ET ÉVALUATION DES DROITS DE PI : Choisir la politique PI de l'entreprise et adapter ses moyens en conséquence - Introduction aux méthodes de mesure de la valeur des actifs intellectuels de l'entreprise - Techniques d'évaluation : évaluer pour choisir, évaluer pour comptabiliser, évaluer pour vendre - Cas pratique d'évaluation de brevets.

BLOC 6 – LITIGE DE PI : STRATÉGIES JUDICIAIRES ET ASPECTS ÉCONOMIQUES : Les litiges : aboutissement des droits de PI et armes de concurrence - Stratégies de litiges : objectifs économiques, cibles et gestion proactive du litige - Planning des investissements : quelles ressources pour quels litiges ? - Un procès simulé permet de faire la synthèse des différents acquis.

MÉTHODES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les enseignements du Master sont constitués de la façon suivante :

- > Une semaine de cours fondamentaux sur le management de l'innovation,
- > 5 modules de 3 jours, chaque module constituant une approche approfondie du thème associé,
- > Un mémoire tutoré.

Les études de cas et l'interaction entre les participants et l'équipe de formateurs sont privilégiées et les supports pédagogiques sont transmis aux stagiaires.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences, ainsi que le contenu détaillé de la formation sont disponibles ici : <https://formations.unistra.fr/fr/index.html>

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Patrick LLERENA, Professeur des universités, Faculté de Sciences Économiques et de Gestion, université de Strasbourg.

COORDINATRICE PÉDAGOGIQUE

Mme Anne GROUSELLE, Directrice générale de l'IEEPI.

LIENS UTILES

<https://www.ieepi.org/formations/master-2-spii>

DIPLÔME D'ETAT

Durée : 20 jours

> 140 heures de formation
> 10 heures de tutorat
> 210 heures de travail personnel (classe inversée, rédaction du mémoire, lectures)

En 2025/2026

Référence : DAE25-0281A

du 29 septembre 2025

au 30 septembre 2026

Planning détaillé à consulter sur le site de l'IEEPI

Tarif

8790 €

Lieu

Institut Européen Entreprise et Propriété intellectuelle
7 rue de l'Ecarlate
67082 STRASBOURG

Renseignements et inscriptions

Leyla ERMIS

Tél : 03 92 25 01 33

lermis@ieepi.org

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention du diplôme d'Etat inscrit au RNCP (code 35910), sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.